

Dossier OPA

Mesures indemnitaires et salariales

Communiqué

Des promesses et des engagements non tenus !!!

Le 3 juillet dernier, lors de la réunion avec l'intersyndicale OPA, Madame Tranchant, la DRH Adjointe s'engageait sur plusieurs points de revalorisations indemnitaires et salariales pour les OPA du pôle ministériel, avec effet sur le salaire de juillet 2023 :

- Augmentation du taux horaire/ SMIC,
- Revalorisation de la prime de métier et de la prime d'Expérience pour plus de 30 années de service.

Selon les régions, certains OPA ont perçu une part minimum de leur obole... d'autres RIEN !

Les engagements n'ont pas été tenus, et la situation est insupportable pour bon nombre d'OPA, eux aussi contraints de supporter les coûts de l'inflation en cette veille de rentrée scolaire.

Convoquée en bilatérale chez le ministre Christophe Béchu le 07 septembre 2023, la **CFDT** n'hésitera pas à faire part de son mécontentement et dénoncera la méthode.

Nous avons d'ores et déjà interpellé la DRH mais sommes toujours dans l'attente d'une explication.

LA CFDT NE VEUT PAS DE GRANDES PARADES, DE BELLES INTENTIONS, DE MULTIPLES RÉUNIONS QUI N'ABOUTISSENT À RIEN, MAIS DES ACTES CONCRETS AVEC DES RÉSULTATS MESURABLES POUR TOUS LES OPA !

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !

